



## Notre objectif : créer en 2014, le 1<sup>er</sup> pôle européen dédié à la recherche translationnelle et à l'innovation contre la douleur

### LE MOT DU PRESIDENT



**Professeur  
Alain Eschaliér**  
Président de  
l'Institut Analgesia  
Directeur de  
NEURO-DOL  
(UMR Inserm /  
Université d'Auvergne)

### La douleur chronique, épidémie mondiale silencieuse...

Souvent considérée comme un simple symptôme de nombreuses maladies, la douleur dès lors qu'elle se chronicise, devient une **maladie à part entière**.

Elle touche en moyenne **1 adulte sur 5** en Europe. Avec un arsenal thérapeutique ancien et insuffisant, le besoin médical est considérable. Le constat est encore plus amer lorsque l'on considère les deux extrêmes de la vie : les personnes âgées, chez qui la prévalence de la douleur s'accroît considérablement et les nourrissons et les enfants, pour qui persiste un besoin important de traitements adaptés.

La douleur chronique s'accompagne souvent de **comorbidités** telles que la dépression ou l'anxiété, et d'une altération de la **qualité de vie**, avec un retentissement social majeur **pour les patients comme pour leur famille**.

Force est de constater que l'impact socioéconomique de la douleur reste largement sous-estimé, alors que de récentes études laissent entrevoir qu'il pourrait excéder celui de toutes les autres maladies.

**Chacun de nous est concerné !**

### ...la création de l'Institut Analgesia

Pour répondre à cet enjeu, notre recherche, depuis plus de 20 ans, vise à mieux comprendre la douleur et les traitements antalgiques existants. Depuis 5 ans, au travers du cluster Analgesia Partnership, nos équipes de recherche en pharmacologie et en chimie collaborent avec des entreprises, pour développer de nouveaux outils et des candidats-médicaments prometteurs.

Aujourd'hui, nous devons aller encore plus loin et réunir toutes les forces vives en France, autour d'un projet qui place le patient au cœur de la recherche : **l'Institut Analgesia**, qui sera le premier pôle européen dédié à l'innovation contre la douleur.

Il ne s'agit pas de bâtir de nouvelles infrastructures, mais bien de s'appuyer sur les équipes et les plateformes existantes et de les faire collaborer. L'Institut Analgesia apportera le ciment pour construire un écosystème plus propice à l'innovation.

En visant le statut de Fondation de Coopération Scientifique, notre objectif est de créer l'Institut Analgesia **d'ici la fin de l'année 2014**, après avoir réuni une dotation initiale de **2,5 millions d'euros**.

**Nous avons besoin de vous !**

### UNE EXPERTISE RECONNUE

Création d'une équipe dédiée à la pharmacologie fondamentale et clinique de la douleur

#### NEURO-DOL

Une équipe CNRS de l'ICCF et de l'ENSCCF réorientée toute sa recherche en chimie sur les antalgiques

#### CESMA

#### INSTITUT ANALGESIA

1992

#### CIC-501

Inauguration du seul centre d'investigation clinique en France spécialisé sur la douleur

2006

#### ANS Biotech

Création d'une société spécialisée dans l'évaluation préclinique des antalgiques

2008

#### ANALGESIA PARTNERSHIP

Création du 1<sup>er</sup> partenariat public/privé dédié aux antalgiques (cluster associatif de 5 laboratoires et 8 entreprises)

2009

2014

### SUCCESS STORY

Depuis 5 ans, les membres d'ANALGESIA PARTNERSHIP collaborent pour développer des candidats-médicaments originaux autour de cibles innovantes et avec des premiers résultats encourageants :

- **200 molécules synthétisées**, dont une vingtaine entrées en début de développement
- **5 brevets déposés**
- **3 essais cliniques** en cours
- **des publications de référence** : Nature Com. (déc-13), Eur. Journal of Medicinal Chemistry (mar-14), Pain (avr-14)

### UN PROJET AVEC DE SOLIDES ATOUTS

L'Institut Analgesia s'appuiera sur :

- une approche translationnelle centrée sur le patient
- une coopération entre des équipes multidisciplinaires
- une démarche intégrée en santé humaine et en santé animale
- une mutualisation des outils et des plateformes existantes
- un objectif clair d'innovation, en partenariat avec des entreprises

Situé en Auvergne, notre objectif est de fédérer largement en France pour constituer un réseau national.

**Une initiative résolument unique en Europe !**

### UN PROGRAMME SCIENTIFIQUE AMBITIEUX

Les 5 axes de recherche prioritaires viseront à développer :

1. des outils de caractérisation des patients (registre, cohortes, biobanque)
2. de nouvelles approches physiopathologiques
3. des candidats-médicaments originaux, pour l'homme et pour l'animal
4. des stratégies thérapeutiques innovantes
5. des outils de formation (intégrant les NTIC), pour rapprocher les chercheurs et les soignants

**Décloisonner la recherche sur la douleur, pour mieux comprendre, mieux soigner, mieux former et innover !**

### LES CHIFFRES DE LA DOULEUR CHRONIQUE EN FRANCE

**14** Millions  
de patients  
douloureux  
chroniques

**> 50%**  
des patients ont une  
qualité de vie très  
altérée

**2/3**  
des patients estiment  
que leur douleur est  
insuffisamment contrôlée

**88** Millions  
de journées de travail  
altérées par la douleur  
(absentéisme / présentéisme)

**> 3%**  
du PIB, c'est l'estimation  
du coût socio-économique  
global de la douleur

**Nous avons besoin de VOUS pour réunir la dotation initiale de 2,5 millions € qui permettra de créer l'Institut Analgesia !**

## L'INSTITUT ANALGESIA : UNE FONDATION QUI RÉUNIT LE MEILLEUR DU PUBLIC ET DU PRIVÉ

Première fondation de recherche en France soutenant l'innovation dans la prise en charge de la douleur, l'Institut Analgesia souhaite rapprocher des structures d'horizons très variés : équipes de recherche, cliniciens et personnels soignants, partenaires institutionnels, entreprises et associations de patients.

L'Institut Analgesia entend réduire le fardeau sociétal de la douleur, en améliorant la prise en charge des patients et en contribuant au développement de traitements innovants.

**Un projet qui donne du sens pour les chercheurs, pour les soignants et avant tout pour les patients !**

Mais ses impacts pourront aller encore au-delà ; en attirant des chercheurs et des entreprises, l'Institut Analgesia deviendra un pôle unique en France, reconnu en Europe, avec des retombées importantes.

**Un projet qui ambitionne également des impacts territoriaux et économiques !**

## POURQUOI S'ENGAGER ?

Devenir partenaire de l'Institut Analgesia, c'est :

- être acteur d'un projet innovant, de portée internationale
- contribuer à la lutte contre la douleur
- démontrer votre engagement sociétal
- accéder à une expertise reconnue et bénéficier des réseaux et outils de l'Institut
- pouvoir participer à des projets de recherche en partenariat
- bénéficier d'actions "à la carte" pour vos salariés, dans l'approche RSE / santé au travail (prévention, sensibilisation...)
- participer à la gouvernance, pour contribuer aux orientations stratégiques de la fondation.

**Que vous soyez une PME ou un grand groupe, une fondation, une association, une collectivité ou un particulier, vous pouvez participer à la création de l'Institut Analgesia !**

## COMMENT S'ENGAGER ?

Plusieurs possibilités s'offrent à vous : **mécénat financier, don de matériel ou mécénat de compétence.**

A vous de choisir les modalités et le montant de votre engagement, qui vous permettra d'être donateur, voire membre fondateur de l'Institut Analgesia.

**Devenez acteur de la recherche et de l'innovation contre la douleur !**

 ILS NOUS SOUTIENNENT DÉJÀ !

### Institutionnels



### Associations de patients



### Sociétés savantes



### Entreprises



## UNE GOUVERNANCE OUVERTE ET TRANSPARENTE

L'Institut Analgesia vise le statut de **Fondation de Coopération Scientifique** agréée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Sa gouvernance se veut la plus efficace possible, avec :

- **Le Conseil d'Administration (CA)**, représentatif de l'ensemble des partenaires de l'Institut ; il administre la fondation.
- **L'Assemblée des donateurs**, représentée au CA.
- **Le Conseil Scientifique International**, instance consultative auprès du CA ; il définit les orientations scientifiques de l'Institut et sélectionne les projets de recherche les plus prometteurs.
- **Le Comité de Parrainage**, réunit les personnalités qui soutiennent la fondation.
- **L'équipe opérationnelle**, coordonne les actions de l'Institut, autour d'un Directeur nommé par le CA.

## FONDATEURS

3 niveaux	Contribution sur 5 ans	Coût réel par an*
OR	≥ 500 000€	40 000€
ARGENT	≥ 100 000€	8 000€
BRONZE	≥ 50 000€	4 000€

## DONATEURS

Les partenaires qui contribuent à hauteur d'au moins 2 500€/an font partie de l'Assemblée des donateurs.

\*Sousmise aux règles relatives aux fondations reconnues d'utilité publique, la Fondation de Coopération Scientifique peut solliciter des dons et des legs, ouvrant droit à déduction fiscale :

- pour les entreprises, à hauteur de 60% du don (sur l'impôt sur les sociétés)
- pour les particuliers, à hauteur de 66% du don (sur l'impôt sur le revenu) ou 70% du don (sur l'ISF)